

FORMATION « La Qualité de Vie au Travail : mieux la comprendre pour engager une démarche »

Difficulté de recrutement, absentéisme, qualité en baisse, démotivation des équipes,...

Et si vous pensiez à développer la qualité de vie au travail dans votre entreprise ?

RESULTAT ATTENDU : Cette formation opérationnelle vise à apporter des connaissances sur le sujet afin d'appréhender les spécificités d'une démarche QVT. Elle vous aide à agir concrètement pour concilier l'amélioration des conditions de travail & de vie des salariés avec la performance de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Définir la qualité de vie au travail (QVT) et la situer par rapport aux risques psychosociaux (RPS)
- Repérer et comprendre les facteurs / leviers de santé et qualité de vie au travail
- Identifier les enjeux et les actions d'une démarche collective efficace pour agir

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux acteurs de votre entreprise amenés à devoir conduire ou participer à une démarche d'amélioration de la QVT :

- ✓ Dirigeant
 - ✓ Responsable ressources humaines
 - ✓ Manager
 - ✓ Représentant du personnel
 - ✓ Salarié susceptible d'intervenir sur le sujet ou sensible à la thématique (Chief hapinness officer, chargé de mission,...)
- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.*

DEROULE DE LA FORMATION



www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

48 rue de Bray Cesson Sévigné

- N° SIRET : 801 764 366 00036

« Enregistré sous le n° 53 35 09508 35 auprès de la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@decllicconseil.fr

02.90.22.84.22

FORMATION « La Qualité de Vie au Travail : mieux la comprendre pour engager une démarche »

PROGRAMME SUR 1 JOURNEE

1. Introduction

- Pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ?
- Quelques chiffres

2. La QVT : enjeux et définition

- Identifier les multiples enjeux d'une démarche QVT
- S'appropriier les composantes clés de la qualité de vie au travail
- Repérer les similitudes et les différences avec les RPS (risques psycho-sociaux)

3. Comment participer au développement de la santé et la qualité de vie au travail dans l'entreprise ?

- Réfléchir sur les facteurs et leviers présents dans votre organisation
- Evaluer le niveau de maturité de l'entreprise et analyser les conditions préalables
- Connaitre les étapes et les outils d'une démarche QVT (*état des lieux innovant, espace de discussion, expérimentation, mesure avec indicateurs,...*)
- Choisir des modalités d'associations avec les IRP (*charte, accord, COPIL, ...*)
- Définir la place du management

4. Conclusion

- Elaborer une feuille de route & un argumentaire pour déployer/piloter la QVT

MODALITES PRATIQUES

DATES & LIEU : à définir

Possibilité de formation sur site en intra sur demande

MODALITES PEDAGOGIQUES

Quizz, vidéo, autodiagnostic, temps de réflexion individuel, travail en sous-

TARIF : 400€ net de taxes (par participant)

avec convention et attestation de formation prise en charge possible avec OPCA/plan de formation

- 20 % dès 2 inscriptions

L'INTERVENANTE

- ✓ *Psychologue du travail ergonomiste*
- ✓ *Membre d'un groupement de 8 consultants spécialisés sur la QVT en Bretagne (reconnu par les institutions)*
- ✓ *IPRP spécialiste dans la prévention des risques psychosociaux*
- ✓ *Expérience en accompagnement sur le champ de la santé et de la qualité de vie au travail*

PRE-REQUIS : aucun prérequis nécessaire

NOS (fortes !) CONVICTIONS SUR LA QVT

Il existe différentes entrées possibles pour questionner la QVT en entreprise et l'améliorer. Décllic Conseil s'appuie principalement sur l'ANI de juin 2013, sur la loi du dialogue social et sur les publications de l'Anact. Pour nous, dans la démarche QVT, c'est bien le travail qui est central (contenu, organisation, qualité,...) et pas seulement ses à-côtés avec une addition d'actions ponctuelles tournées vers le bien être individuel (de type sophrologie ou conciergerie). Ce n'est pas une boîte à outils avec des gadgets à prescrire, c'est une démarche dynamique, globale qui se construit sur le terrain et au plus près du travail.

www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Version N°2

48 rue de Bray Cesson Sévigné

- N° SIRET : 801 764 366 00036

« Enregistré sous le n° 53 35 09508 35 auprès de la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@decllicconseil.fr

02.90.22.84.22